# Parcours de Prévention des TMS dans les établissements de santé et du médico-social



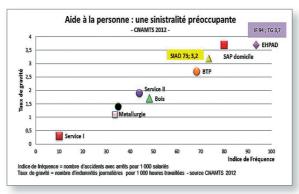
L'offre de service de la Prévention des risques professionnels de la CARSAT Aquitaine



# La CARSAT Aquitaine

# Les enjeux de la branche sanitaire et sociale : un besoin de recrutement accru dans un contexte en tension

- → Vieillissement de la population salariée: la moitié des salariés de la branche ont atteint ou dépassé 45 ans et 18% ont plus de 55 ans. Ainsi plus de 1 600 départs en retraite sont prévus dans les 10 ans à venir en Aquitaine.
- → Un problème d'attractivité en lien avec une forte pénibilité des emplois : plus de 93 accidents avec arrêts et 5 maladies professionnelles (MP) pour 1 000 salariés du secteur Ehpad (contre 35 accidents et 3 MP/1 000 salariés tous secteurs confondus).
- → Un taux d'absentéisme moyen des salariés du secteur de la santé de 6,61 %, soit 24 jours en moyenne/salarié/an (contre 14 jours/salarié/an toute activité) et en forte dégradation depuis 5 ans.
- → **Des conditions de travail difficiles :** horaires atypiques, contrat à temps partiel, fortes amplitudes horaires dans le sanitaire, développement de pathologies lourdes chez les résidents, en lien avec le vieillissement de la population, un besoin accru en structures d'accueil pour des personnes dépendantes, dans un contexte budgétaire très contraint.



Service I : CTNH : Activité de services I

Service II : CTNI : Activité de services II et travail temporaire

SIAD: Soins Infirmier A Domicile

# partenaire de vos projet

# Pourquoi mettre en place une démarche de prévention des risques professionnels dans vos établissements ?

- → Réduire l'absentéisme et le turn-over des salariés
- → Réduire le coût des AT-MP
- → Améliorer les conditions de travail des salariés
- → Renforcer le confort des usagers
- → Limiter les risques de maltraitance



# La prévention des risques : un investissement performant, rentable et durable !

Un ratio financier moyen de 2 : un retour sur investissement minimum de 2,20 euros pour chaque euro investi en prévention par année et par salarié\*.

- → **Un retour** sur investissement à court et moyen terme et ce dès la première année.
- → Une amélioration de la qualité de vie au travail : conditions de travail, climat social, satisfaction de vos salariés.
- → Un meilleur service rendu pour la qualité de vie du public accueilli dans votre établissement.

<sup>\*</sup>source AISS: Association Internationale de la Sécurité Sociale - 2011

# L'accompagnement de la CARSAT Aquitaine

# Nos préventeurs vous accompagnent sur vos démarches de prévention

Nos ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité interviennent dans vos établissements en fonction du niveau de risque et de votre sinistralité pour :

- accompagner, techniquement et méthodologiquement les démarches adaptées à votre situation,
- prescrire le cas échéant des mesures de prévention justifiées, au regard des risques auxquels sont exposés vos salariés.



Contacter l'interlocuteur de votre secteur pour faire le point sur votre démarche de prévention, et vous aider à définir des axes de progrès pour réduire l'absentéisme lié au travail.

## Vos contacts privilégiés



#### Téléphone et mail:

service prévention des risques : 05 56 11 64 31 prevdir@carsat-aquitaine.fr

# Des conseils pour la conception ou la rénovation de vos locaux pour intégrer les enjeux de santé

Une absence d'intégration de la prévention à la conception des locaux engendrera des surcoûts, liés aux modifications ultérieures nécessaires.

Suite à l'aménagement dans de nouveaux locaux, faute d'anticipation, une entreprise a vu ses Accidents du Travail et son absentéisme doubler en 2 ans!

Un Contrôleur Sécurité, un Psychologue du travail et un Ergonome de la CARSAT Aquitaine, sont prêts à vous guider. Ils vous conseillent dès l'étude de votre projet. Ils interviennent:

→ En amont, lors de la création de locaux de travail, en collaboration avec les représentants de l'entreprise et les corps de métier concernés. Notre accompagnement se fait le plus tôt possible, lors de la rédaction du cahier des charges et de l'expression des besoins, par une démarche ergonomique de conception participative.

→ En aval, dans le cadre du réaménagement du poste de travail dans des locaux existants.



## Vos contacts privilégiés

**Xavier Dotal,** Contrôleur Sécurité : 05 56 11 67 09

**Didier Encontre**, Psychologue du travail : 05 56 11 67 11

**Nicolas Bourdonneau**, Ergonome : 05 56 11 69 58

# pour vous aider durablement

# Des conseils spécifiques pour évaluer et prévenir le risque chimique, l'exposition aux produits Cancérigènes

Le Laboratoire interrégional de Chimie de la CARSAT Aquitaine peut vous aider dans l'évaluation et la prévention des risques liés aux agents chimiques dangereux, aux produits Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques (CMR), par des conseils sur l'utilisation de produits chimiques ou le décryptage des étiquettes, formation sur le nouvel étiquetage des produits.

Dans votre secteur d'activité, nos interventions peuvent concerner les laboratoires de préparation de médicaments, d'analyses, salle de désinfections... pour évaluer les risques, l'efficacité des systèmes de ventilation ...

Le laboratoire intervient en appui des préventeurs qui suivent votre établissement ou peuvent répondre directement aux chefs d'établissement ou médecins du travail.

#### Vos contacts privilégiés



Laboratoire de chimie :
laboratoire@carsat-aquitaine.fr
05 56 28 27 30

## Notre offre documentaire

Vous avez des questions en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail. Le service Documentation vous apporte des réponses validées, structurées et personnalisées.



#### Vos contacts privilégiés

Pour les commandes de documents et les recherches documentaires :

**Célia Solaire :** 05 56 11 64 36

Fax: 05 57 57 70 04

# Pour les demandes de statistiques :

**Laurent Boudjema**: 05 56 11 68 98

Fax: 05 57 57 70 04

#### Nous rencontrer sur rendez-vous:

du lundi au vendredi de 8 h à 17 h CARSAT Aquitaine - 80 avenue de la Jallère- Bordeaux-Lac

#### Nous écrire :

documentation.prevention@carsataquitaine.fr

# Quelques documents spécifiques pour votre secteur :

- Conception et rénovation en EHPAD Bonnes pratiques de prévention- ED 6099
- Quide de Bonnes pratiques à destination des EHPAD - CNAMTS et Synerpa
- Prévention des TMS dans les activités d'aide et de soins en établissement - Recommandation R471 - CNAMTS

Outil: « Faire le point sur les risques psychosociaux pour le secteur sanitaire et social » - INRS



le site et les dossiers de l'INRS : www.inrs.fr

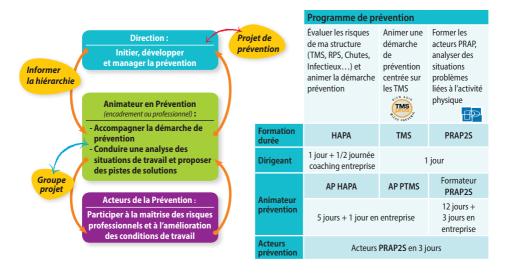
Consulter

# L'accompagnement de la CARSAT Aquitaine

# Des formations santé et sécurité pour agir en prévention

Adaptées à votre secteur d'activité, elles vous permettent d'acquérir des compétences en prévention pour mieux piloter, et animer vos démarches de prévention et ainsi agir sur les situations de travail à risques pour la santé de vos salariés.

# Les fondamentaux pour réussir votre projet : agir à 3 niveaux Direction / Animateur en prévention / Acteurs de la prévention



Ces formations sont à adapter en fonction de votre projet de prévention, de votre organisation et du profil de chaque candidat.

Le Réseau prévention de la Sécurité Sociale (en partenariat avec des organismes extérieurs), a mis en place une offre de formation par thématique afin de répondre au mieux à vos besoins et à vos attentes. Pour initier une démarche de prévention de

Pour initier une démarche de prévention des TMS, des RPS... nous pouvons vous conseiller sur la démarche, le profil des personnes ressources. En complément, nous proposons des stages animés par nos préventeurs.



## Vos contacts privilégiés

#### **Contact CARSAT:**

formation.prevention@carsat-aguitaine.fr

## Catalogue des formations en ligne :

www.carsat-aquitaine.fr/ se former aux risques professionnels www.inrs.fr/services/formation

# pour vous aider durablement

# Des incitations financières pour accompagner vos projets de prévention

# La Carsat Aquitaine peut vous proposer un soutien technique et financier dédié aux PME.

Les subventions proposées permettent de :

- → Réaliser des investissements avec l'appui technique de nos spécialistes en prévention,
- → Bénéficier d'une aide financière pour mettre en place les solutions retenue.

Sous réserve de nos disponibilités financières, de votre N° de risque\* (cf. votre notification annuelle de taux de cotisation) et de l'intérêt en prévention du projet.



## Votre entreprise compte moins de 50 salariés (effectif national)

Une Aide Financière Simplifiée « AFS EHPAD-TMS N° 39 » pour accompagner votre démarche de prévention des TMS : **forfait de 2 000 euros** pour animer la démarche, et **aide à 50%** pour les aménagements / investissements issus de l'analyse des situations de travail. Aide plafonnée à 15 000 euros.

## Votre entreprise compte moins de 200 salariés (effectif national):

**Un contrat de prévention** est possible pour accompagner vos démarches de prévention (TMS, RPS, Chutes), vos projets de conception / rénovation : **aide moyenne de 25% des investissements**, budget moyen de subvention de **30 000 euros.** 





#### Vos contacts privilégiés

#### Votre Contrôleur de Sécurité de secteur :

05 56 11 64 31

#### Plus d'information sur notre site :

www.carsat-aquitaine.fr/ connaître et prévenir vos risques professionnels/Les aides financières

# **NOUS CONTACTER:**

# **CARSAT Aquitaine**

80 avenue de la Jallère - Bordeaux-Lac

## **Service Prévention:**

prevdir@carsat-aquitaine.fr

Tél.: 05 56 11 64 31

### **Service Documentation:**

documentation.prevention@carsat-aquitaine.fr

Tél.: 05 56 11 64 36

#### **Service Formation:**

formation.prevention@carsat-aquitaine.fr

Tél.: 05 56 11 69 58

#### Laboratoire de chimie :

laboratoire@carsat-aquitaine.fr

Tél.: 05 56 28 27 30





